

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE**  
**Le 8 mars 2022, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Le Maire suppléant Bertrand LeClerc  
Le conseiller Jean-François Martel  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,  
Monique Thériault, Directrice des finances et Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Invité : Yvan Lavoie, Raymond Chabot Grant Thornton  
Assistance : 0

**DÉLÉGATION :** CAPORAL MARIE-PHILLIPE DUMONT

**Caporal Dumont de la GRC est en réunion afin de présenter le rapport mensuel de Sergent Janson :**

- **Ressources humaines : 100 % de l'effectif**
- **COVID-19 :**
  - **Plaintes de commerçants/clients ne respectant pas les normes provinciales**
  - **Amendes de 580 \$ aux récidivistes**
- **Festival Western : effectif sécurisé pour la tenue des activités du 6 au 10 juillet 2022.**

**Après remerciements, caporal Dumont quitte à 19 h 30.**

1. **PRIÈRE**

2. **OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 31.**

3. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT**

**La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.**

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2022-053**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item 15.c. « Tapis bibliothèque publique ».**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021**

**M. Yvan Lavoie, comptable agréé de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, présente les états financiers 2021 de la Ville de Saint-Quentin.**

**RÉSOLUTION 2022-054**

**Conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les états financiers 2021 dument préparés par la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton*, soient adoptés tels que présentés.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Après remerciements du Conseil, M. Lavoie quitte à 19 h 49.**

6. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

a. Réunion ordinaire mensuelle du 8 février 2022

**RÉSOLUTION 2022-055**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 8 février 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2022

**RÉSOLUTION 2022-056**

**Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

**Aucune.**

8. FINANCES

a. Factures du mois de février 2022

Les factures du mois de février 2022 seront présentées à la prochaine réunion du Conseil.

b. Honoraires Raymond Chabot Grant Thornton

**RÉSOLUTION 2022-057**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la facture de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, relativement aux honoraires pour services professionnels rendus, au cout total de 11 500 \$, soit acquittée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

c. Transferts au fonds de réserve – compte général

**RÉSOLUTION 2022-058**

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'un montant de 10 000,00 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital dédié au remplacement éventuel des équipements du service d'incendie, tel que prévu au budget d'opérations général 2022. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2022-059**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, qu'un montant de 12 000 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital, tel que prévu au budget d'opérations général 2022. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2022-060**

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'un montant de 102 000 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital, tel que prévu au budget d'opérations général 2022. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

d. Rapport mensuel

Les rapports budgétaires des comptes général et eau et égouts, réalisés le 17 février 2022, ont été remis préalablement au Conseil.

9. TRAVAUX PUBLICS

a. Lotissement Dubé

**RÉSOLUTION 2022-061**

En vertu des articles 8 et 11 de l'arrêté sur le lotissement, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le plan provisoire « Lotissement Gestion Dubé Roy Inc. (Phase 2012-1) », démontrant le prolongement de la rue Beaulieu nord, soit accepté, conditionnellement à ce que les normes soient respectées. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Programme de gestion des actifs : politique révisée par l'AFMNB

**RÉSOLUTION 2022-062**

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la politique no 2017-52 sur la gestion des actifs municipaux, soit acceptée telle que révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

c. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- **Appel d'offres – Toiture CTAG :**

Suite à l'appel d'offres finissant le 7 mars 2022, une seule soumission a été reçue. Le Conseil en vient à la recommandation suivante :

**RÉSOLUTION 2022-063**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la soumission du Groupe Dean Daigle Inc. en vue de la réfection de la toiture du Centre touristique de l'ancienne gare, au montant de 61 525,00 \$ taxe incluse plus un tarif de 10,00 \$ du pied linéaire (remplacement des planches de fascia), soit acceptée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- **Nettoyage des conduits sanitaires par traitement biologique :**

Le Conseil recommande de faire appel à la compagnie Nuvac Écosystème Inc., afin de procéder à un test de nettoyage des conduits sanitaires par traitement biologique, nécessitant deux inspections par caméra au cout approximatif de 1 500 \$, disponible au budget.

## 10. LOISIRS ET TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et tourisme par intérim, est présenté, notamment :

- Comité d'accueil – Terminaison d'un membre du comité :
  - Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre de remerciements à Mme Josée Bossé pour ses années de services au sein du comité d'accueil ;
- Étudiant-e-s été 2022 :

### RÉSOLUTION 2022-064

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que les étudiants suivants soient embauchés à la municipalité, dans le cadre des programmes provincial et fédéral pour certains postes, à partir de mai 2022 pour une période de 8 à 14 semaines, selon les échelles salariales établies :

Agente touristique :	Audrey Parent
Jeux d'été :	Marilie Martel, gérante Vanessa Côté, monitrice Coralie Côté, monitrice
Soccer :	Myriam Valcourt, gérante Laurie Levesque, monitrice
Travaux publics :	Mathis Cayouette Anthony Ouellet
Piscine municipale :	Jade St-Onge, gérante Alyssia Bergeron, sauveteuse nationale Joany Roy, sauveteuse nationale Kamille Terras, monitrice Laurie Thériault, monitrice Janie Huard, sauveteuse ;

et, que les offres d'emploi afin de combler les postes d'agent-e touristique et d'aide administrative, soient prolongées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le Conseil recommande également que les heures de travail au poste d'agente touristique de l'étudiante au Centre touristique de l'ancienne gare soit : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h.

- Reprise des activités pour les adultes à la Polyvalente A. J. Savoie, suivant le congé de mars ;
- Présentation de l'étude « *Amélioration de la qualité de vie des aînés à Saint-Quentin* » aux participant-e-s de l'étude, le 6 mai en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville ;
- Fête du Canada : Subvention de 840 \$ obtenue dans le cadre du programme Célébrations et commémorations, pour les activités prévues lors de la journée du 1<sup>er</sup> juillet.

## 11. CORRESPONDANCE

- 1) GRC (rapport trimestriel du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 décembre 2021);
- 2) Conseil de gestion du bassin versant de la Rivière Restigouche (assemblée générale annuelle le 23 mars 2022 en ligne) :
  - Le Conseil mandate M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, à y assister.

## 12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 février 2022. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

## 13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

La Maire présente un perdiem de 2 jours relativement à la 2<sup>e</sup> Table de concertation des Maires à Fredericton, les 4 et 5 mars 2022. Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre au député Madawaska-Restigouche René Arseneault, relativement à l'accès large bande du service internet, en vue d'inclure les municipalités rurales lors de l'installation du service, prévue d'ici 2 ans. Concernant la situation en Ukraine, le Conseil recommande de vérifier auprès d'autres municipalités à savoir si des activités ou autres interventions sont organisées pour la communauté ukrainienne, en guise de solidarité.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 février 2022. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

Amendement à l'arrêté no 07-2019 concernant les colporteurs : modification des frais

Le Conseil recommande que les modifications proposées à l'arrêté no 07-2019 concernant les colporteurs, notamment les couts de permis et l'ajout de termes et leurs définitions, soient effectuées et, que ledit arrêté soit adopté lors de la réunion ordinaire mensuelle du 8 mai 2022, en vue de son entrée en vigueur avant la saison estivale.

Urbanisme : usage non conforme

Une lettre a été envoyée au propriétaire d'une résidence sise sur la rue Mgr-Martin Est, pour usage non conforme. Pour ce qui est du cas relatif à l'utilisation d'une remorque pour entreposage sur un lot commercial sis sur la rue Canada, ladite remorque fut retirée, suivant l'envoi d'une lettre de demande de se conformer de la Ville.

Tapis bibliothèque publique

Ce dossier ne peut être traité puisque le conseiller Bertrand LeClerc déclare un conflit d'intérêt et que, par conséquent, le quorum n'est pas atteint.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Comité du personnel

Cet item sera discuté à huis clos.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 12 avril 2022 à 19 h 30.

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2022-065**

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2022-066**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS**

*(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)*

Comité du personnel

Poste de préposé aux travaux publics :

**RÉSOLUTION 2022-067**

Suite aux quatre entrevues effectuées le 7 mars 2022, il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que M. Danny Cyr soit embauché au poste permanent de préposé aux travaux publics au salaire prévu selon l'échelle salariale, à compter du 28 mars pour une période probatoire de trois mois. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Entente de service – contrôleur des chiens :**

**RÉSOLUTION 2022-068**

**Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les services de M. Joey Couturier soit à nouveau retenu pour la période du 26 novembre 2021 au 31 décembre 2022, et ce, à titre de contrôleur des chiens pour la Ville de Saint-Quentin.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2022-069**

**Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**20. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**RÉSOLUTION 2022-070**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la réunion prenne fin à 21 h 45 et de reporter à la prochaine réunion du Conseil l'item no 15.c. qui n'a pu être traité.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers, Maire

---

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe